

Révision Allégée n°3 du PLUi Grand Lac (exCalb)

Publié le 25 octobre 2025 Dernière modification le 25 octobre 2025

Révision Allégée n°3 du PLUi Grand Lac (exCalb)

Le projet de révision allégée n°3 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) Grand Lac concern e toutes les communes du territoire de l'exCalb et plus particulièrement celles d'Aix les Bains, Brison St Innocent, Drumettaz-Clarafond, Grésy sur Aix, Le Bourget du Lac, Le Montcel, Méry, Mouxy, St Off enge, Tresserve, Trévignin, Viviers du Lac et Voglans.

Il a pour objectif de répondre aux enjeux de la collectivité pour permettre certains projets, sécuriser le document, l'adapter aux évolutions du territoire et corriger quelques erreurs matérielles.

Il est mis à la concertation du public du 14 novembre 2025 au 15 décembre 2025.

Concertation à partir du 14 novembre 2025

Il est possible pendant la concertation :

- > de consulter le descriptif partiel des points d'évolution en cours d'étude et de faire part de vos remarques :
 - en ligne sur le site officiel dédié ici ! (https://www.registre-numerique.fr/ra3-grandlac)
 - en version papier au siège de Grand Lac et dans les mairies des communes d'Aix les Bains (au service urbanisme – Avenue Victoria), Brison St Innocent, Drumettaz-Clarafond, Grésy sur Aix, Le Bourget du Lac, Le Montcel, Méry, Mouxy, St Offenge, Tresserve, Trévignin, Viviers du Lac et Voglans
- > d'envoyer vos remarques :
 - par courrier postal à l'adresse suivante : Grand Lac Service Urbanisme-Planification, RA3 1500 boulevard Lepic, CS 20606, 73106 AIX LES BAINS cedex
 - par messagerie électronique via l'adresse mail dédiée ra3-grandlac@mail.registrenumerique.fr



GRAND LACCOMMUNAUTÉ D'AGGL
OMÉRATION

1500 Boulevard Lepic 73100 Aix-les-Bains

Accueil du lun au ven

8h30-12h00 et 13h30-17h00

